

MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne
07160 MARIAC

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016 à 20 h 30**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Votants : 13

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 COMMUNE :**

Le total des **dépenses de fonctionnement** de l'exercice s'élève à **525 830.21 €**

Le total des **recettes de fonctionnement** de l'exercice s'élève à **764 276.21 €** (hors excédent antérieur 2014 reporté de 935 914.89 €)

Le résultat de l'exercice 2015 présente un excédent de fonctionnement de 238 446 €

Le résultat de clôture de fonctionnement 2015 s'élève à : 1 176 925.44 € (238 446 € + 935 914.89 € d'excédent antérieur 2014 reporté + 2 564.55 € d'excédent 2015 du CCAS incorporé à la commune).

Le total des **dépenses d'investissement** de l'exercice s'élève à **210 651.99 €**

Le total des **recettes d'investissement** de l'exercice s'élève à **69 450.63 €** (hors déficit antérieur 2014 reporté de 24 226.65 €).

Le résultat de l'exercice 2015 présente un déficit d'investissement de 141 201.36 €

Le résultat de clôture d'investissement 2015 soit un déficit s'élève à : 165 428.01 € (141 201.36 € + 24 226.65 € de déficit antérieur 2014 reporté).

Cette année il n'y a pas de RAR (reste à réaliser).

➤ **AFFECTATION RESULTAT COMMUNE :**

Concernant l'excédent de fonctionnement de clôture 2015 de 1 176 925.44 €, il convient d'affecter au budget primitif 2016 la somme de **165 428.01 € en réserve d'investissement** à l'article 1068 recette d'investissement afin de couvrir le besoin de financement et la somme de 1 011 497.43 € sera affectée à l'excédent reporté en recette de fonctionnement à l'article 002.

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 LOTISSEMENT :**

Le total des **dépenses et recettes de fonctionnement** de l'exercice 2015 s'élèvent à **3 350 €, donc pas de résultat de fonctionnement.**

Le total des **dépenses d'investissement** de l'exercice 2015 s'élèvent à **3 350 €**

Pas de recettes d'investissement pour 2015, d'où un déficit de clôture de 135 210.97 € (131 860.97 € déficit antérieur reporté 2014 + 3 350 €).

➤ **AFFECTATION RESULTAT LOTISSEMENT :** Pas d'affectation de résultat puisque aucune opération n'a été réalisée. Le résultat de clôture déficit d'investissement 2015 soit un déficit de 135 210.97 € est reporté au Budget Primitif 2016.

Les comptes administratifs Commune et Lotissement sont conformes aux comptes de gestion et sont adoptés à l'unanimité.

➤ **BUDGET 2016 COMMUNE :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à : **1 624 020.89 €** dont 935 914.89 € d'excédent reporté 2015 en recette et 740 432.89 € de virement à la section d'investissement en dépense.

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à : **1 124 596.16 €** dont 24 226.65 € de déficit reporté 2015 en dépense et 740 432.89 € de virement de la section de fonctionnement en recette.

Le BP 2016 de la commune est adopté à l'unanimité.

➤ **BUDGET 2015 LOTISSEMENT :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à : **536 880.00 €**

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à : **488 760.00 €** dont 135 210.97 € de déficit reporté.

Le BP 2016 du lotissement est adopté à l'unanimité.

➤ **VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2016 :** Décision du conseil municipal à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2016 des 3 taxes locales directes.

Libellé	<u>Pour mémoire</u> Taux votés en 2015	Taux votés pour 2016
Taxe d'habitation	9.36%	9.36%
Taxe foncière (bâti)	16.93 %	16.93 %
Taxe foncière (non bâti)	80.70 %	80.70 %

➤ **CONVENTION ARDECHE MUSIQUE ET DANSE :** Il convient de passer une convention afin d'assurer des séances régulières de sensibilisation aux pratiques musicales en faveur des écoles maternelles et primaires pour l'année scolaire 2015-2016.

Accord du conseil pour signer la convention pour l'année scolaire 2016-2017 avec le syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse soit pour 2 classes (maternelle et primaire) un total de 1 876 €.

La participation du conseil Général est de 40% soit 750.40 € et la participation de la commune sera de 1 125.60 €. Il précise qu'une moitié est payée en décembre et le solde en juin.

✓ **DEVIS ECLAIRAGE PUBLIC :** Le dossier est en cours. Un modèle de lanterne « Micenas » a été laissé en mairie pour avis. Il s'agit d'un éclairage led à intensité réglable.

✓ **TRAVERSEE DE MARIAC :** Il est convenu que la commune procède à une simulation des aménagements du carrefour de Trapayac et de l'écluse devant l'école de Mariac pendant une période d'essai d'environ un mois. Le devis d'EIFPAGE pour cette opération (mise à disposition du matériel nécessaire : balises, panneaux...) s'élève à 2 190 € TTC. Pour la mise en place de la zone 30 km/h au niveau de l'école, il conviendra de prendre un arrêté le moment venu. A suivre.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Travaux de voirie :** Cette année, les travaux de voirie sont prévus à Girond et route de Cornuscles.

✓ **Devis pour parapet :** Le coût pour rehausser le parapet le long de la RD 282 dans l'agglomération de Mariac au Pont de Fromentières côté opposé à l'épicerie jusqu'à l'espace de jeu avant la mairie s'élève à 16 778.76 € TTC (13 982.30 € HT). **Le conseil donne son accord pour les travaux.**

- ✓ **ADN** : Il est porté à la connaissance des membres du conseil la réponse d'ADN en date du 9 mars suite à la délibération actant la participation financière de la commune au projet de réaménagement du sous-répartiteur d'Accons dans le cadre de l'offre de la montée en débit (NRA-MeD) proposée par Orange. ADN porte un projet de déploiement d'un réseau public de fibre à la maison dans les 10 années à venir sans étape intermédiaire de montée en débit. Rien n'exclut que les communes de Mariac et d'Accons soient programmées dès les 1ères années de déploiement sur le territoire de la Val'Eyrieux. Un courrier a été envoyé disant que leur réponse ne nous satisfait pas et demandant que tous les acteurs de ce dossier (ADN, Orange, Val'Eyrieux ainsi que les communes d'Accons et Mariac) se réunissent pour discuter des impératifs et arguments respectifs.
- ✓ **Cinéma** : Des séances de cinéma sont mises en place pour les personnes âgées de 65 ans au moins avec une participation de la commune de 3 €. Les personnes concernées et intéressées viennent retirer en mairie les billets donnant droit au tarif réduit et ne versent que 2 € à l'entrée du cinéma. La prochaine séance est le mercredi 13 avril à 15 h au cinéma 'voix » au Cheylard avec la projection du film « Marseille ».
- ✓ **Informatique** : La commune organise sur 4 soirées une formation de base de 20 h à 21 h 30 les jeudis 14 et 28 avril et 12 et 26 mai salle du conseil en mairie. Lors de l'inscription auprès du secrétariat un droit d'inscription de 10 € sera demandé aux personnes habitant la commune. Il est limité à 10 personnes et il est préférable de venir avec son ordinateur ou sa tablette. Seront abordés la découverte de l'ordinateur et la navigation sur internet, le traitement de texte, les tableurs et la retouche photo... A ce jour, d'autres personnes peuvent venir s'inscrire dans l'attente d'une autre formation prévue plus tard.
- ✓ **Formation premiers secours** : Pour faire suite à "l'initiation aux gestes qui sauvent" organisée en février la Municipalité propose une formation diplômante qui sera également assurée par l'UDSP 07. La commune prendra à sa charge 50% du coût de cette formation payante. Elle sera programmée sur 2 vendredis le soir à la salle des fêtes du complexe mairie. Elle est proposée à toute personne de plus de 10 ans. Pour participer à cette formation s'inscrire au secrétariat de mairie.
- ✓ **Dégradation à l'espace jeux mairie** : Mr ROCHE informe les membres du conseil qu'il y a eu une dégradation des WC. La porte intérieure a été complètement détériorée et n'est plus utilisable. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 15.